



Déclaration de Performance Extra-Financière

2021



04

INTRODUCTION

06

PRÉSENTATION DU GROUPE
ASTERA

10

MÉTHODOLOGIE
DU RAPPORT
EXTRA-FINANCIER

15

ASTERA FACE À SES RISQUES

Esprit d'entreprise	16
Engagement en matière de santé publique	18
Indépendance	25
Proximité	26
Partage	30

34

RAPPORT DE L'UN DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES, DÉSIGNÉ OTI

38

DÉTAIL DES ACTIVITÉS
PAR SOCIÉTÉ

40

DÉFINITION DES INDICATEURS

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Astera est un groupe coopératif qui est parvenu à rassembler près de 6 600 sociétaires en 100 ans d'existence.

Ces sociétaires partagent les mêmes principes et valeurs et revendiquent un modèle d'entreprise démocratique dont les principales caractéristiques sont :

- la double qualité des sociétaires, à la fois propriétaires de leur coopérative mais également clients de celle-ci,
- une gouvernance démocratique où chaque administrateur est élu par et parmi les sociétaires et où tous les membres, sans discrimination, votent selon le principe une personne = une voix,
- une participation économique des sociétaires via l'adhésion à la coopérative et le bénéfice des reversements coopératifs au prorata du niveau d'activité réalisé.

Le groupe coopératif Astera, par son modèle de développement durable, revendique fièrement son statut d'acteur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Au travers de ses valeurs fondatrices, l'esprit d'entreprise, l'engagement en matière de santé publique, l'indépendance, la proximité et le partage, Astera accompagne les pharmaciens souhaitant aller de l'avant, préserver leur liberté et rester des acteurs incontournables du modèle de santé en France, en Allemagne et en Belgique.

Les activités du Groupe sont régies par les Bonnes Pratiques de Distribution en gros des médicaments à usage humain et des produits mentionnés à l'article L.5136-1 du Code de la Santé Publique. Astera s'engage au quotidien pour le respect de toutes ses obligations réglementaires.

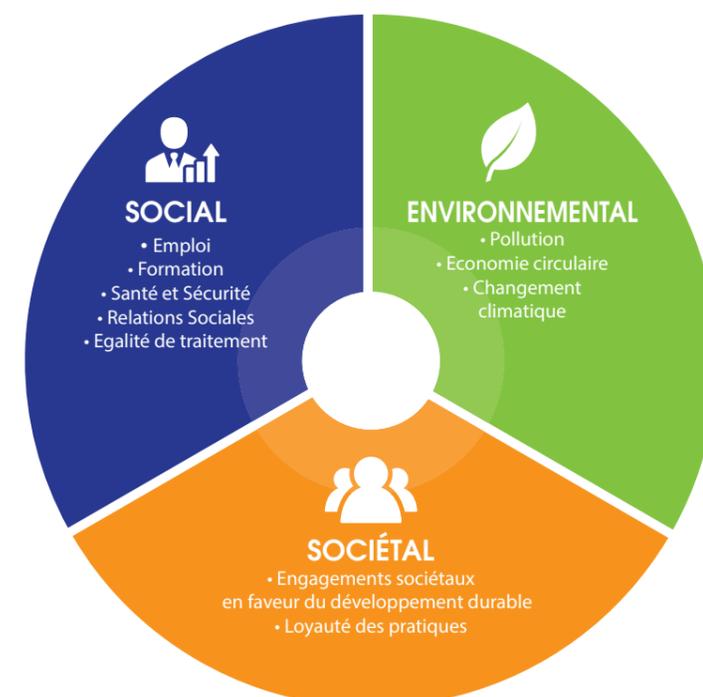
Dans le cadre de l'ordonnance N°2017-1180 et du décret d'application N°2017-1265 ayant transposé la Directive européenne 2014/95/UE relative à la publication d'informations non financières, Astera publie une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) qui met en évidence les informations sociales, sociétales et environnementales relatives aux activités de la coopérative sur l'exercice 2021. Bien que cette information fasse partie intégrante du rapport de gestion, Astera a fait le choix de créer ce rapport

spécifique lui permettant de répondre aux exigences des articles R.225-105 du Code de commerce.

Ce rapport a pour objectif de souligner les mesures prises par Astera face aux risques sociaux, sociétaux et environnementaux qu'elle a pu identifier pour son activité principale de répartiteur pharmaceutique selon ses 5 valeurs fondatrices.

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, ce rapport a fait l'objet d'un audit et d'une certification par un Organisme Tiers Indépendant permettant de confirmer la sincérité des informations sociales, sociétales et environnementales mentionnées dans le rapport ainsi que la conformité de la déclaration par rapport aux exigences légales.

Astera a désigné RSM Paris, organisme accrédité par le COFRAC* pour réaliser la mission d'audit et de certification dont le rapport figure en annexe de la présente déclaration (p.34).



*Accréditation COFRAC validation/vérification n°3-1861, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

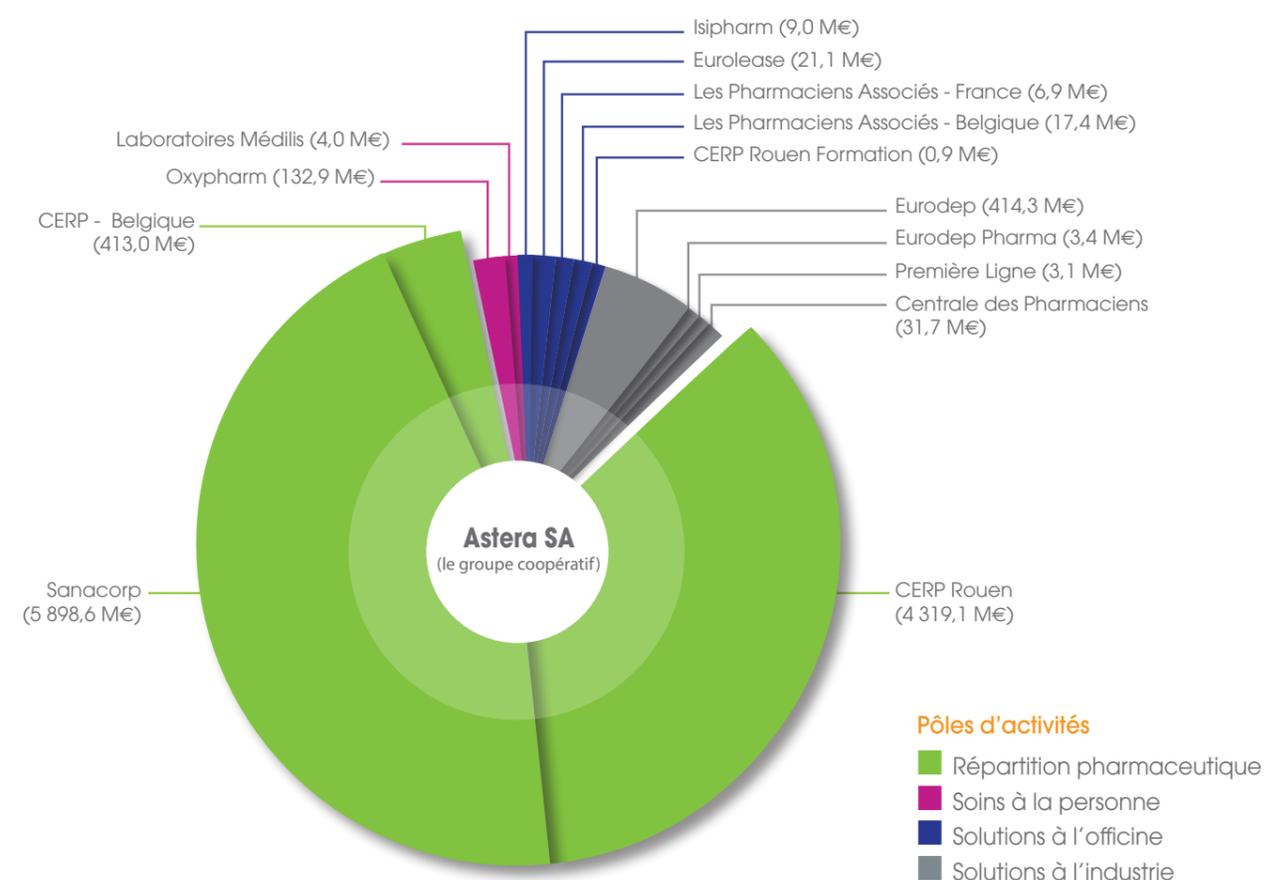
Astera et ses métiers

Astera et l'ensemble de ses filiales, se structurent autour de 4 pôles d'activités : la Répartition pharmaceutique, les Solutions à l'officine, les Soins à la personne et les Solutions à l'industrie. L'ensemble des services proposés par ses filiales se décline selon un principe de complémentarité.

La mise en place de ces pôles s'inscrit dans la stratégie de diversification engagée depuis plusieurs années par le Groupe coopératif. L'objectif majeur pour Astera est de proposer des moyens renforcés aux pharmaciens qui souhaitent rester indépendants, améliorer leur performance globale et anticiper les mutations du métier.

Organisation des activités du Groupe*

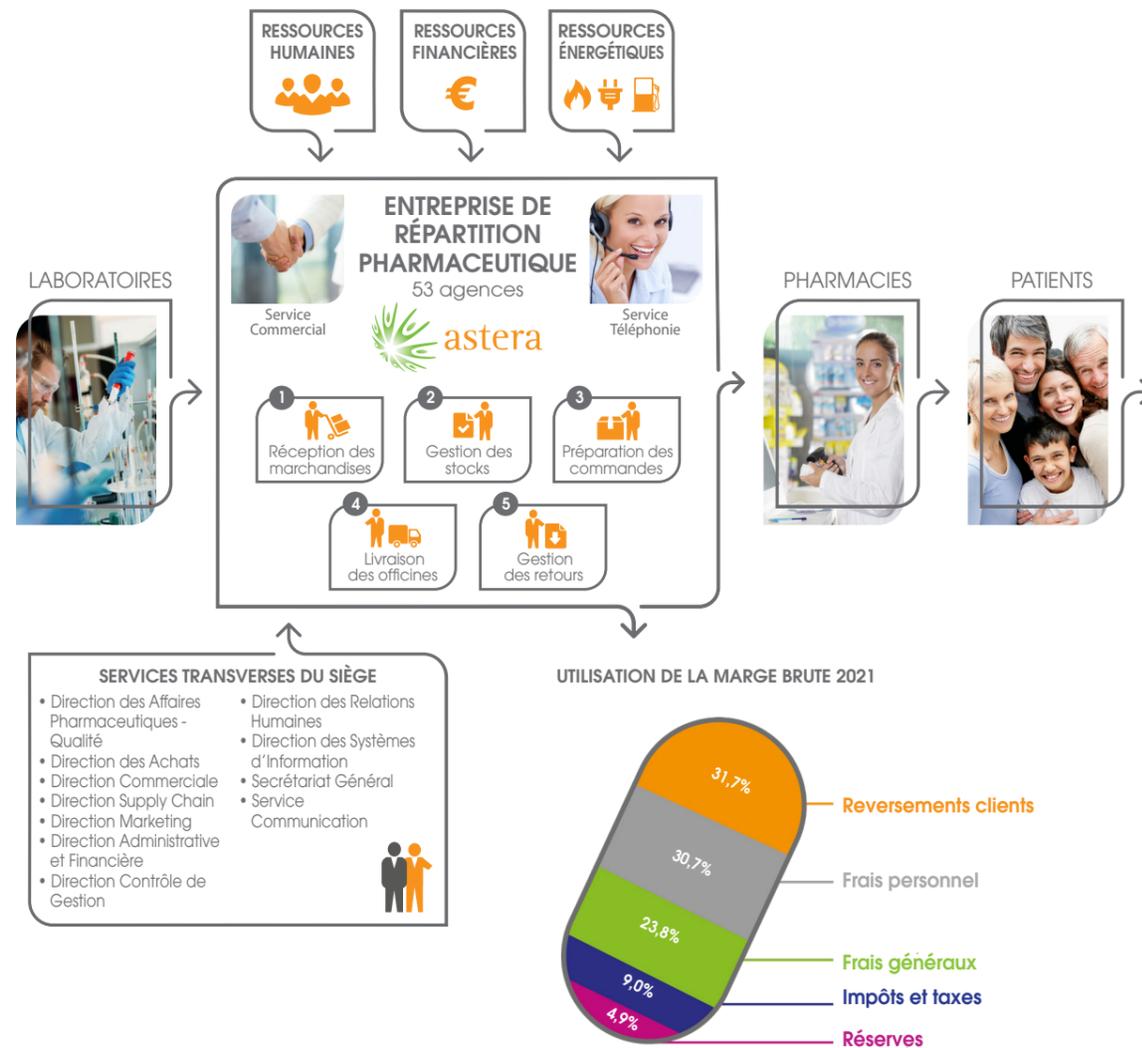
Chiffre d'affaires 2021 par société (en Millions d'euros)



PRÉSENTATION DU GROUPE ASTERA

Comme la répartition pharmaceutique représente plus de 90 % de l'activité du Groupe, la présente déclaration est principalement axée sur cette activité. Les indicateurs présentés comprennent les données issues des 3 sociétés du pôle Répartition pharmaceutique du Groupe : CERP Rouen SAS (France), SANACORP GmbH (Allemagne) et CERP SA (Belgique).

LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE



La stratégie du Groupe
A. Pinton, Président Astera.

L'année 2021 restera dans nos mémoires comme la plus éprouvante pour la profession. La crise sanitaire a encore grandement mobilisé les collaborateurs de la coopérative qui ont montré leur entière implication.

Fidèle aux valeurs de la coopérative comme l'engagement en matière de santé publique, le partage et la proximité, Astera continue son développement avec l'intention d'informer ces sociétaires sur sa place dans la société au sens large. Le but de cette déclaration extra-financière est d'éclairer sur les mesures qui ont un impact sur la vie sociétale et sur l'environnement.

La coopérative et la pharmacie d'officine se sont mobilisées sans relâche dans le seul but de satisfaire leurs clients respectifs face à la crise sanitaire.

La mutation de la pharmacie s'est encore accentuée cette année vers une pharmacie dédiée aux services et à la prévention. Cette crise aura également accéléré la digitalisation de l'officine ne serait-ce que les rendez-vous pour les tests et les vaccinations. La coopérative doit continuer à accompagner le pharmacien entrepreneur sur les tendances qui se dessinent dans l'officine.

“ Nous avons, grâce à nos différentes filiales, les outils nécessaires pour répondre aux besoins et donner une satisfaction optimale aux sociétaires. ”

Cette crise et la capacité d'adaptation que nous avons démontrée nous rappellent à quel point notre activité impacte le fonctionnement de notre société et contribue à sa profonde amélioration en matière de santé.

La coopérative doit continuer à s'adapter pour aider les pharmaciens sociétaires à assurer leur mission au quotidien ; de façon responsable sur les plans social, humain et environnemental.

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT EXTRA-FINANCIER

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT

Le métier de grossiste-répartiteur est en profonde mutation depuis plusieurs années. Dans un environnement très concurrentiel où les besoins des clients et les attentes des pharmaciens sont en constante évolution, la réglementation toujours plus exigeante, le secteur doit sans cesse s'adapter pour faire face à l'ensemble de ces contraintes.

La crise sanitaire a poussé ce métier sur le devant de la scène et a permis de faire bouger les lignes en insufflant une nouvelle dynamique à la profession.

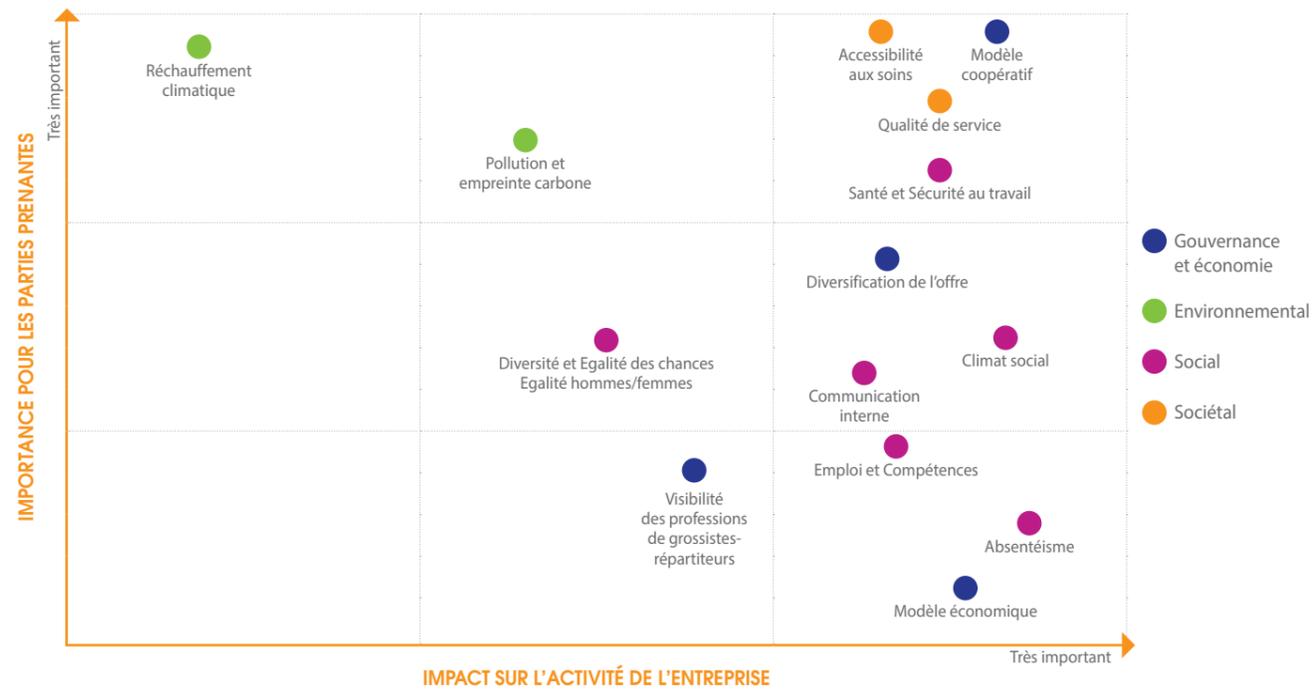
Dans ce contexte, Astera souhaite préserver ses valeurs fondatrices tout en prenant en compte les risques sociaux, environnementaux et sociétaux.

Afin de répondre aux exigences de la DPEF, Astera a constitué un Comité de Pilotage composé de membres des différentes directions impliquées dans le processus RSE : la Direction Générale, la Direction des Relations Humaines, la Direction Administrative et Financière, la Direction Supply Chain ainsi que le service communication.

Ce groupe de travail a mis en évidence les risques sociaux, environnementaux et sociétaux qui pèsent sur les valeurs fondatrices d'Astera, en lien avec les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux de l'article R225-105 du Code de commerce.



Cartographie des risques RSE pour Astera



Sans s'éloigner de ses valeurs, le groupe Astera a ciblé certains risques. En 2020, la crise sanitaire a mis en évidence l'importance de la communication interne pour les parties prenantes et a également rendu plus visible la profession de grossiste-répartiteur. Ce constat nous avait amené à faire évoluer ces deux risques par rapport à 2019. Pour la plupart, les risques représentés sont intégrés dans les politiques sociale et environnementale du groupe. Les actions mises en œuvre visant à limiter les conséquences de ces risques sont décrites dans le présent rapport. Au fil du temps, le Comité de pilotage tente de se doter d'un indicateur clé pour chaque risque retenu. Même si tous les indicateurs ne sont pas encore en place, le tableau ci-après met en évidence les enjeux du groupe, les risques retenus ainsi que les indicateurs clé qui permettent déjà ou qui permettront dans les années à venir de suivre leur évolution.

Le Comité de pilotage a jugé que certaines thématiques mentionnées dans le Code de commerce (C. com. art. L 225-102-1 III modifié par la loi 2018-938 du 30-10-2018) telles que la lutte contre

la précarité et le gaspillage alimentaires, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable ne faisaient pas partie de la liste de ses principaux risques identifiés. Par conséquent, ces éléments ne feront l'objet d'aucun commentaire dans le présent rapport. Par ailleurs, outre l'indication de la signature courant 2021 d'un accord pour l'emploi des travailleurs handicapés, aucune mention sur les mesures prises en faveur de l'insertion des personnes handicapées n'est intégrée dans ce document. Pour chacune des thématiques retenues, des indicateurs de performance permettent de mesurer l'efficacité des mesures au fil des années.

Les données présentées sont consolidées pour la France, l'Allemagne et la Belgique. Dans les cas, où l'indicateur ne donnerait que des informations partielles, le périmètre de l'indicateur sera précisé.

Des éléments en annexe présentent le détail par thème des indicateurs retenus et leur définition afin de permettre au lecteur de mieux appréhender les composantes de ce rapport.*

*Annexe : définition des indicateurs (p.40)

Enjeux majeurs et prioritaires	Risques Extra-financiers retenus	Politiques mises en place pour pallier les risques	Indicateurs clés	Date de première publication de l'indicateur
ESPRIT D'ENTREPRISE				
S'adapter à l'évolution constante des besoins des pharmaciens	R1 - Risque d'inadéquation des compétences face à l'évolution constante des besoins des pharmaciens. Afin d'être en mesure de répondre aux besoins de ses clients, qui sont en constante évolution, Astera doit mettre en œuvre des politiques sociales efficaces pour conserver et développer ses talents et ainsi rester une entreprise attractive.	- Politique sociale - Formation - Egalité Hommes/Femmes	S6 : Dépenses HT en euros consacrées à la formation au cours de l'exercice.	DPEF 2018 publiée en 2019
ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE				
Protéger les salariés dans l'exercice de leurs fonctions	R2 - Risque lié à la sécurité et à la santé des salariés dans l'exercice de leur fonction. Les activités du groupe Astera nécessitent beaucoup d'interventions humaines (manutention, conduite...). A ce titre, Astera se doit de développer des actions nécessaires au bien-être et à la sécurisation de ses salariés sur leur lieu de travail.	- Mise en place d'un Système de Management de la Santé et de Sécurité au Travail - Suivi des accidents du travail - Communication régulière sur les risques routiers - Port obligatoire des EPI sur certains postes de travail	S10 : Taux d'accident du travail sur l'exercice	DPEF 2020 publiée en 2021
Limitier l'impact de notre activité sur l'environnement	R3 - Impacts de notre activité sur les changements climatiques. Les changements climatiques représentent un enjeu majeur pour lequel chaque acteur doit prendre sa part de responsabilité. Les contraintes liées aux enjeux environnementaux, et notamment la pollution, sont croissantes. Dans ce contexte, les activités de répartition pharmaceutique d'Astera doivent mettre en œuvre des politiques logistiques et opérationnelles lui permettant d'assurer la même qualité de service tout en diminuant son empreinte sur l'environnement.	- Mesurer nos consommations d'énergie - Réduire nos consommations d'énergie et nos émissions de CO2 - Gérer nos déchets	- E2 : Quantité de cartons revalorisés pour l'exercice exprimée en gramme par unité vendue - E4 : Quantité de Gaz à Effet de Serre émise par unité vendue pour l'exercice exprimée en gramme de CO2 équivalent	DPEF 2018 publiée en 2019
Garantir une Qualité de service optimale	R4 - Risque Qualité. Bien que le contexte économique ne soit pas favorable au secteur de la répartition pharmaceutique, Astera se doit de fournir la même qualité de service, dans le respect des bonnes pratiques de la distribution, tout au long de sa chaîne de valeur.	- Respect des Bonnes pratiques de la Distribution (Code de la Santé Publique) - Assurer la lutte contre la falsification des produits - Audits réguliers dans les agences - Utiliser la force de notre modèle coopératif	Q1 : pourcentage d'erreurs de picking	DPEF 2020 publiée en 2021
INDÉPENDANCE				
Offrir des services variés	R5 - Risque de limitation de l'offre de services. Face aux mutations dans la profession du métier de pharmacien, Astera doit être en mesure de proposer une offre plus large que le simple approvisionnement en médicaments pour permettre aux pharmaciens sociétaires de conserver leur indépendance.	Diversification de l'offre notamment au travers des activités des filiales autre que la répartition pharmaceutique	Nombre de nouveaux produits/ services disponibles à la fin d'un exercice sur l'ensemble des filiales	En réflexion pour une publication à horizon 2024

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT

Enjeux majeurs et prioritaires	Risques Extra-financiers retenus	Politiques mises en place pour pallier les risques	Indicateurs clés	Date de première publication de l'indicateur
PROXIMITÉ 				
Maintenir un bon climat social	R6 - Risque de dégradation du climat social interne. Le dialogue permanent avec les partenaires sociaux est essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise ; ce dialogue fait partie de la culture Astera. A ce titre, le groupe échange constamment avec les partenaires sociaux en toute bienveillance.	Culture du dialogue social avec consultation régulière des partenaires sociaux	Nombre de réunions avec les instances du personnel au cours de l'exercice	En réflexion pour une publication à horizon 2022
Maintenir une accessibilité aux soins au plus grand nombre	R7 - Impact de notre activité sur les populations riveraines. Maintenir la qualité de service attendue par les patients en approvisionnant dans des conditions optimales les officines.	- Maintenir les agences de répartition pharmaceutique au plus proche des clients - Développer la proximité avec nos sociétaires - Utiliser la force de notre modèle coopératif	Résultat de la dernière enquête publiée	En réflexion pour une publication à horizon 2022
	R8 - Un maillage territorial menacé. Dans le contexte économique actuel, Astera s'efforce de maintenir ses agences de répartition pharmaceutique plus proche de ses clients et d'assurer des échanges réguliers avec ses sociétaires.		Nombre de réunions organisées avec les sociétaires au cours de l'exercice	En réflexion pour une publication à horizon 2024
PARTAGE 				
Faire connaître nos métiers	R9 - Manque de visibilité des professions de grossistes-répartiteurs. Faire connaître nos métiers dans toute leur diversité.	Politique de communication en interne comme en externe	Nombre d'événements extérieurs auxquels Astera a participé au cours de l'exercice	En réflexion pour une publication à horizon 2024
Trouver des alliés pour affronter les difficultés	R10 - Risque d'isolement. Face aux difficultés que rencontre toute une profession et non pas une entreprise, il est nécessaire de trouver des alliés pour avancer et faire valoir nos exigences.	Engagement de la Direction dans diverses structures interprofessionnelles	Nombre de mandats d'administrateur détenus par nos dirigeants dans des instances externes au groupe mais en lien avec son activité	En réflexion pour une publication à horizon 2024

ASTERA FACE À SES RISQUES

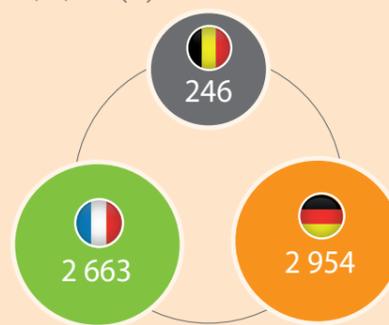


ESPRIT D'ENTREPRISE

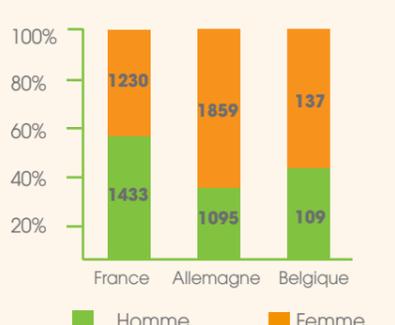
R1 - Risque d'inadéquation des compétences face à l'évolution constante des besoins des pharmaciens. Afin d'être en mesure de répondre aux besoins de ses clients, qui sont en constante évolution, Astera doit mettre en œuvre des politiques sociales efficaces pour conserver et développer ses talents et ainsi rester une entreprise attractive.

Effectif

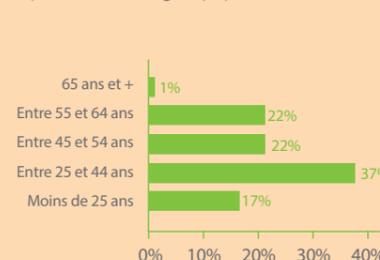
Effectif répartition pharmaceutique au 31/12/2021 (S1)



Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2021 (S2)



Pyramide des âges (S3)



82% des collaborateurs sont en CDI (S4)

Proposer des emplois en CDI pour conserver ses talents, une priorité pour Astera.

L'Égalité de traitement Hommes-Femmes incluse dans la politique sociale du Groupe

Répartition par sexe des directeurs d'agence et directeurs fonctionnels (S8)



Depuis longtemps, Astera favorise l'accès aux femmes à des postes de direction qu'ils soient fonctionnels ou opérationnels. Le groupe s'attache à développer la parité entre les hommes et les femmes. L'étude menée en 2021 sur CERP Rouen a permis de démontrer qu'il n'y avait pas de déséquilibre probant entre les hommes et les femmes au sein de l'entreprise et a abouti à la signature d'un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et la qualité de vie au travail. Cet accord précise notamment les modalités à mettre en œuvre tant au niveau des recrutements que des formations pour garantir une neutralité dans les processus et favoriser la mixité dans les postes où elle est moins équilibrée. Par ailleurs, le groupe a toujours été vigilant dans sa représentativité (Homme/Femme) au sein des Conseils en France, Allemagne et Belgique.

Ainsi, le recrutement des administrateurs d'Astera participe à ce principe en allant au-delà de la mixité Homme/Femme puisqu'il s'attache également à avoir une mixité territoriale avec des membres qui représentent toutes les régions où Astera est présente ainsi qu'une mixité quant à la représentation de pharmacie de toute taille et de toute spécialité sans oublier la mixité d'âge.

Conseil d'administration Astera :



Conseil de surveillance Sanacorp :



La formation, axe essentiel de la politique sociale

Plus de 50 % des effectifs ont moins de 45 ans ; c'est pourquoi CERP Rouen favorise le transfert de compétences des aînés vers la nouvelle génération en lui permettant d'accéder à des postes offrant davantage de responsabilités et d'autonomie quel que soit le niveau de diplômes atteint. Ainsi, pour faciliter cette montée en compétence, CERP Rouen propose des dispositifs de formations à distance aux collaborateurs. Bien avant la pandémie, ce format était déjà très apprécié des personnels encadrants car il leur permet d'assister à des formations sans quitter l'agence, et peuvent ainsi reprendre leurs activités courantes dès la fin du programme. Ce mode de communication permet également de gagner en agilité et d'être plus proche des collaborateurs et des managers. Au-delà du temps gagné par les managers, c'est aussi un vecteur de développement durable puisqu'il permet de limiter les déplacements. C'est dans le même esprit que Sanacorp a développé en 2021, un portail e-learning pour garantir une meilleure accessibilité à la formation pour ses collaborateurs.

Une politique de rémunération engagée.

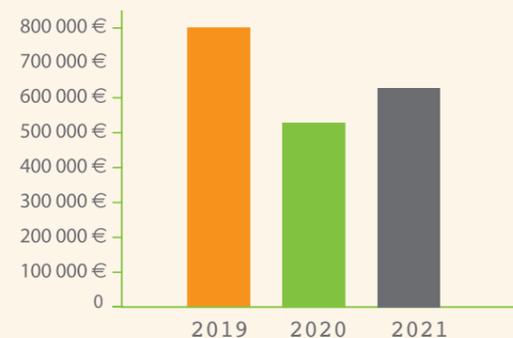
CERP Rouen en France comme Sanacorp en Allemagne pratiquent un taux horaire minimum supérieur de plus de 20% au minimum légal. En 2021, les négociations annuelles ont permis d'offrir entre 0.9% et 3% à l'ensemble des salariés de la répartition pharmaceutique. CERP Rouen a fait le choix de favoriser les collaborateurs Non Cadre en leur octroyant une augmentation supérieure aux collaborateurs Cadre (+0.5%). La signature d'un nouvel accord d'intéressement chez CERP Rouen participe également à cette politique volontariste. Par ailleurs, CERP Rouen mène régulièrement des négociations avec la mutuelle dans le but d'améliorer les garanties offertes aux salariés. La prise en charge de séances avec un psychologue ou un psychothérapeute (3 séances par an) possible depuis décembre 2020 complète les garanties déjà obtenues les années précédentes (meilleures prises en charge des dépenses optiques et dentaires, remboursement de consultations en médecine douce). De même, CERP en Belgique octroie gratuitement une assurance hospitalisation à l'ensemble du personnel et des membres de sa famille. L'enjeu de cette politique est de participer au partage des ressources créées afin d'attirer de nouveaux talents mais aussi de fidéliser et protéger les collaborateurs en leur donnant les moyens d'exercer leur métier dans de bonnes conditions avec la possibilité d'évolution réelle de carrière.

Ce mode de formation a connu un essor important au cours des exercices 2020 et 2021 compte tenu de la situation sanitaire qui empêchait ou limitait les déplacements et les regroupements. Outre l'aspect formation, le déploiement des webinaires pendant cette longue période de crise sanitaire a permis de maintenir les interactions sociales entre les collaborateurs et tout particulièrement les managers. Ces rendez-vous leur permettaient de partager leurs pratiques managériales dans un moment où les agences étaient extrêmement sollicitées.

Malgré la crise sanitaire, les formations ont été plus nombreuses en 2021 avec une forte proportion de formations à distance. Ainsi CERP Rouen a dispensé près de 5916 heures de formations sur des sujets aussi variés que la sécurité, des formations managériales pour des managers de proximité cadres ou de futurs encadrants, des formations métiers mais aussi des formations pour le développement personnel. En plus des formations dispensées par des organismes extérieurs, Sanacorp a, de son côté, dispensé plus de 3000 heures de formation internes (dont 1/3 de e-learning) touchant plus de 1300 collaborateurs. Le volume des formations dispensées est le reflet de la volonté du groupe de maintenir et de développer les compétences de ses collaborateurs.

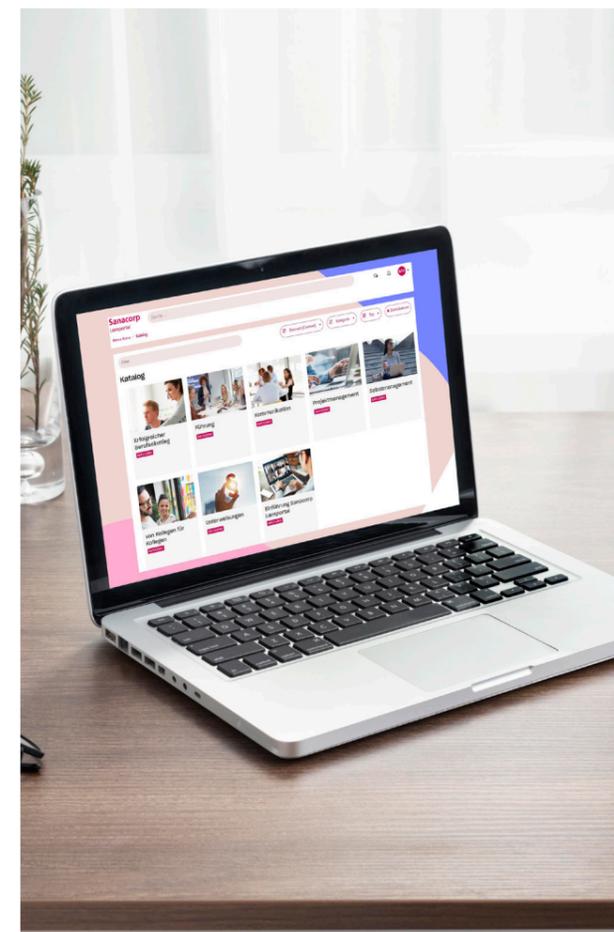
Le montant des dépenses de formation témoigne de cette reprise d'activité en 2021 et met aussi en évidence l'impact du développement des formations à distance qui ont un coût moins élevé que les formations sur site. En effet, sur 2021, ce sont plus de 1000 heures supplémentaires dispensées par rapport à 2019 alors que les dépenses de formation 2021 restent inférieures aux dépenses 2019.

Dépenses de formation (S6)



632 640 €

est le montant des dépenses de formation en 2021





ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

R2 - Risque lié à la sécurité et à la santé des salariés dans l'exercice de leur fonction. Les activités du groupe Astera nécessitent beaucoup d'interventions humaines (manutention, conduite...). A ce titre, Astera se doit de développer des actions nécessaires au bien-être et à la sécurisation de ses salariés sur leur lieu de travail.

Santé et Sécurité : une préoccupation quotidienne, au cœur de la culture de l'entreprise

Astera a conscience que sa force vient des hommes et des femmes qui travaillent dans son organisation ; c'est pourquoi elle a toujours mis en œuvre des politiques sociales qui visent à protéger les salariés et assurer leur bien-être au travail. En France par exemple, depuis le début de l'année 2020, le suivi des accidents du travail est réalisé par le responsable SST à l'aide d'un support numérique. Il accompagne les agences pour analyser les causes des accidents et fixer les actions correctives puis préventives à mettre en place pour réduire l'accidentologie dans les agences.

Le suivi des accidents du travail étant également réalisé en Belgique et en Allemagne, le comité de pilotage RSE a décidé en 2020 d'utiliser cet indicateur pour analyser l'évolution de l'accidentologie au sein de son activité de répartition pharmaceutique.

FLASH ACCIDENT N° 4

Lieu d'accident : Réfectoire

Facteur de risque : Trébuchement, glissade, heurt

Circonstances : La salariée a glissé sur le sol trempé, après le passage de l'employée de nettoyage de GSF.

Lésions : Douleurs et plaies superficielles au niveau du genou

Arrêt de travail : NON

Cause(s) racine(s) identifiée(s) suite arbre des causes :

- Sol mouillé, sans signalisation,
- Sol glissant à l'origine,
- Précipitation de la salariée.

Actions d'amélioration à mettre en place :

- Demande à GSF d'assurer un sol sec à l'arrivée des salariés.
- Demande de décapage sur la zone identifiée glissante (même sèche),
- Demande à GSF d'apposer un chevalet de signalisation après nettoyage, tant que le sol reste humide.

Ensemble, agissons pour notre sécurité

S10 - Le taux d'accident du travail est de 3,3% à fin 2021 contre 2,7% à fin 2020.

Astera travaille depuis deux ans sur la réduction des TMS (troubles musculo-squelettiques). C'est ainsi qu'elle avait limité le poids des bacs à 8kg sur l'ensemble des agences CERP Rouen dès 2019. Le travail s'est poursuivi en 2020 et 2021 sur les agences à forte sinistralité. Une personne ressource a été formée dans chaque agence concernée afin de conduire le projet TMS Pros. Au cours de l'année 2021, ces personnes ont réalisé l'état des lieux sur leur agence afin de détecter les situations de travail les plus à risque pour imaginer des pistes d'amélioration. Sur 2022, les propositions ainsi réalisées seront testées dans plusieurs agences afin de mesurer leur efficacité et d'envisager un déploiement national. Ce projet d'entreprise devrait permettre à moyen terme de réduire le nombre d'accidents du travail et de demandes de reconnaissance de maladie professionnelle et les coûts associés ainsi que de limiter l'absentéisme et ses conséquences sur l'organisation.

SOYEZ PRUDENT SUR LA ROUTE !

Un pneu sous-gonflé peut avoir de lourdes conséquences :

- sur la consommation de carburant
- mauvaise adhérence
- risque d'éclatement

#TousTouchés
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Bénévoles volontaires aux points de contrôle de sécurité et de les garder plus longtemps. Il est important de vérifier les pneus et de les gonfler en fonction de vos besoins. Si vous prenez un véhicule avec un chargement plus lourd que d'habitude, il est recommandé de vérifier la pression de vos pneus et de consulter les préconisations du constructeur.

SOYEZ PRUDENT SUR LA ROUTE !

Je sais que j'imagine en conduisant perturber mon attention, même équipé d'un système Bluetooth.

#TousTouchés
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

La sanction encourue du téléphone au volant : 3 points et 135 € d'amende si ce n'est pas cumulé à une autre infraction.

Protéger nos chauffeurs-livreurs et nos commerciaux

Les chauffeurs-livreurs et les commerciaux sont des populations particulièrement exposées au risque routier. Astera a toujours eu une flotte de véhicules récents et investit chaque année pour améliorer le confort des chauffeurs-livreurs. En 2019, il avait été décidé d'équiper les véhicules utilitaires de siège suspendu permettant un meilleur soutien dorsal et lombaire pour les chauffeurs. Tous les nouveaux véhicules achetés en 2020 et 2021 ont bénéficié de ce nouvel équipement, ce qui représente environ 57% de la flotte à fin 2021. Astera effectue régulièrement des communications pour rappeler les dangers de la conduite. En 2020, le service flotte avait également réalisé un livret conducteur qui est intégré à la pochette conducteur donnée avec chaque nouveau véhicule. L'objectif est de synthétiser toutes les informations dont le chauffeur a besoin ; il complète ainsi le règlement d'utilisation des véhicules.

Adoptons les bons comportements pour rouler en sécurité !

Même équipés d'un système bluetooth, utiliser le téléphone en conduisant perturbe l'attention du conducteur.

«Quand vous regardez votre téléphone, qui regarde la route ?» Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les quatre sources de distraction qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur :

La distraction visuelle : le conducteur quitte la route des yeux

La distraction cognitive : le conducteur se concentre sur la conversation ou sur ce qu'il lit plutôt que sur la route et la conduite

La distraction auditive : le conducteur n'est plus attentif aux bruits extérieurs qui peuvent le prévenir d'un éventuel danger

La distraction physique : Le conducteur ne tient plus son volant à deux mains lorsqu'il compose un numéro, envoie un message ou tient son téléphone en main

Préserver la santé des salariés et en particulier de tous ceux qui font de la manutention

CERP Rouen réalise des actions de prévention tout au long de l'année. Le responsable SST diffuse différents supports d'information pour apporter des documents utiles au quotidien des agences. Fin 2019, la direction générale avait annoncé l'obligation du port de chaussures de sécurité sur certains postes de travail ciblé. Le déploiement de ces EPI (équipement de protection individuel) est effectif depuis le 28/04/2020, journée mondiale de la sécurité au travail. Comme prévu, l'obligation du port de chaussures de sécurité a été étendue en 2021, à l'ensemble des services dans lesquels des opérations logistiques sont réalisées. Afin de faciliter la mise en place de cette obligation, le catalogue a été enrichi avec de nouveaux modèles, notamment en intégrant un modèle plus féminin. La signalétique adaptée a été fournie à toutes les agences pour affichage afin de sensibiliser l'ensemble du personnel sur cette question.



Par ailleurs, après l'opération « Contrôle de la vue » menée en 2019-2020 dans le cadre du Haut Degré de Solidarité (HDS), la CSRP, en collaboration avec l'APGIS, a lancé auprès de l'ensemble des acteurs adhérents, une mission « Dépistage auditif préventif », sur les lieux de travail. En 2021, les collaborateurs volontaires des sociétés CERP Rouen et Les Pharmaciens Associés ont pu bénéficier de ce contrôle grâce à la venue d'un professionnel de santé sur leur lieu de travail. L'action continuera en 2022 pour les agences restantes.

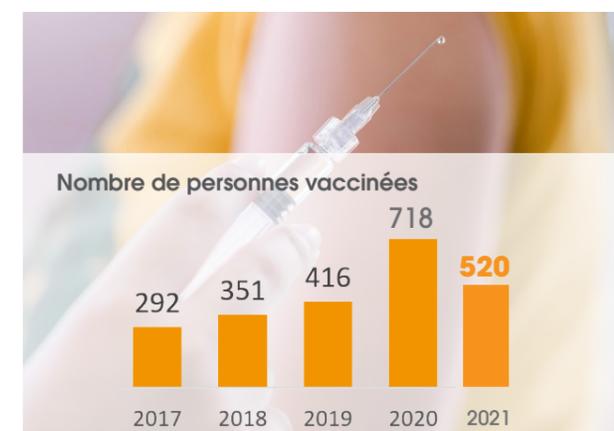
Après l'opération « contrôle de la vue » menée en 2019-2020, C'EVIDENTIA revient dans nos agences pour vous proposer un dépistage auditif préventif.

16% des Français souffrent d'un trouble de l'audition. Or, une déficience auditive entraîne, sur le long terme, des troubles cognitifs. Pour diminuer ce risque, il est important de contrôler son audition régulièrement, et cela, à tout âge !

Guettez l'arrivée du professionnel C'EVIDENTIA dans votre agence pour profiter, durant 15 minutes, de son expertise et ses conseils.



Campagne de vaccination antigripale pour les collaborateurs du groupe Astera



Ensemble, agissons pour notre sécurité



ASTERA FACE À SES RISQUES



ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

R3 - Impacts de notre activité sur les changements climatiques. Les changements climatiques représentent un enjeu majeur pour lequel chaque acteur doit prendre sa part de responsabilité. Les contraintes liées aux enjeux environnementaux, et notamment la pollution, sont croissantes. Dans ce contexte, les activités de répartition pharmaceutique d'Astera doivent mettre en œuvre des politiques logistiques et opérationnelles lui permettant d'assurer la même qualité de service tout en diminuant son empreinte sur l'environnement.

Pollution

Les activités de répartition pharmaceutique du groupe Astera sont peu polluantes, il s'agit d'opérations de préparation de commandes en dépôt logistique suivies de leur livraison. Ces livraisons réalisées en véhicules utilitaires diesel sont susceptibles d'émettre des substances polluantes comme les particules fines et les oxydes d'azote (NOx). Les livraisons sont réalisées majoritairement par Astera en France et en Belgique alors qu'elles sont sous-traitées en Allemagne. Astera utilise pour ses livraisons des véhicules récents, l'âge moyen du parc détenu par Astera est de 2 ans et 2 mois en 2021. Ces véhicules récents sont très majoritairement conformes aux dernières normes antipollution Euro 5 et Euro 6.

Nombre d'utilitaires de livraison par catégorie « Euro » (E1)

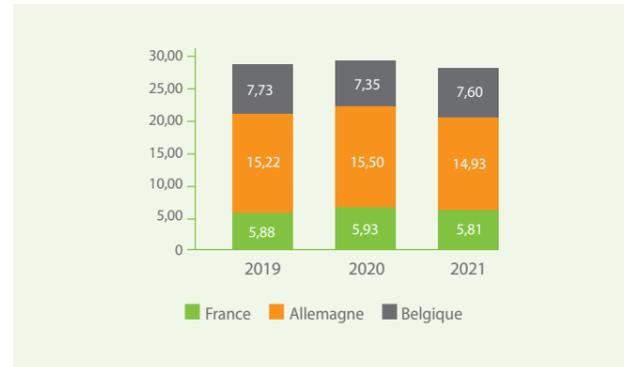


Economie circulaire

Les marchandises réceptionnées dans nos agences sont conditionnées en cartons, elles sont ensuite, en fonction des commandes, réparties en bacs plastiques réutilisables pour être livrées aux officines. Des déchets comme le papier et les emballages plastiques sont triés et revalorisés mais l'essentiel des déchets produits est sous forme de carton qui est trié pour recyclage.



E2 - Quantité de cartons revalorisés (g/unité vendue)



La collecte de papier au Siège de CERP Rouen a permis de récupérer près de 7 tonnes de papier, et 31 tonnes sur le reste des agences. Soit 17 arbres non abattus pour chaque tonne recyclée.

Ce chiffre est en net recul par rapport à 2020 et montre une évolution sensible du comportement des collaborateurs vis-à-vis de l'impression des documents. La pandémie et le télétravail ont contribué à ce changement et ont participé au développement de nouvelles habitudes de travail. Par ailleurs, Astera poursuit la digitalisation progressive dans les services en élargissant la dématérialisation des documents. Au-delà de la dématérialisation des contrats et autorisations de prélèvement auprès des pharmaciens qui existe depuis plusieurs années ; en 2021, CERP Rouen a signé la majorité de ces contrats partenaires avec les laboratoires de manière dématérialisée. De même Eurodep développe depuis 2 ans, la dématérialisation des factures pour tous ses clients qui le souhaitent.



ASTERA FACE À SES RISQUES

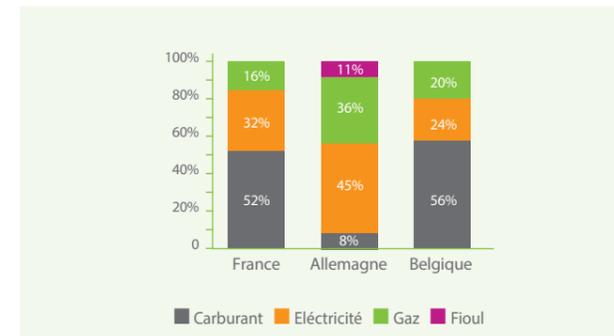


Astera poursuit son partenariat avec Cyclamed pour la collecte de Médicaments Non Utilisés. Cette collecte permet le recyclage des MNU qui sont acheminés vers des Unités de valorisation énergétique. Grâce à l'énergie produite dans ces unités, ce sont 7000 à 8000 logements qui peuvent être chauffés ou éclairés tout au long de l'année.

Changement climatique

La consommation d'énergie d'Astera par unité vendue en 2021 est de 153 Wh (E3).

Consommation d'énergie 2021 par unité vendue		
France	Allemagne	Belgique
144 Wh	161 Wh	222 Wh



Comme Sanacorp sous-traite son activité de livraison, la consommation de carburant est très faible en Allemagne.

La réduction de la consommation d'énergie est une préoccupation permanente. Pour les transports, une meilleure efficacité énergétique est obtenue par l'optimisation des tournées et du remplissage des utilitaires. Un entretien régulier des véhicules contribue aussi à maintenir l'efficacité énergétique. Sanacorp développe également la livraison à vélo dans deux centres villes pour limiter son empreinte carbone.

Pour le chauffage des locaux, Astera poursuit le renouvellement des équipements vieillissants.

En France, CERP Rouen poursuit le remplacement des équipements de chauffage/rafraîchissement des magasins de stockage par des systèmes plus performants et moins énergivores grâce à l'utilisation des calories extérieures. Les agences de Conflans-Ste-Honorine, St Lô, St Martin-sur-le-Pré et Mâcon ont ainsi pu bénéficier de l'installation de Roof Top. Ce système a la particularité d'être réversible et donc de permettre également une climatisation efficace des zones de stockage. Ces équipements de marque ETT répondent à la directive 2008/98/CE, la marque étant membre de RECYLUM pour le recyclage des anciennes machines. Cette norme assure une conception écologiquement responsable : aluminium recyclable à 100%, absence de peinture et solvant sur les carrosseries, utilisation de filtres et Eco-concept, certification Norme EUROVENT et intégration de compresseurs à débit variable pour des économies d'énergies. L'agence de St-Etienne-du-Rouvray, quant à elle, a été équipée d'un groupe de production d'eau glacée pour le rafraîchissement du magasin de stockage. Cet équipement fonctionne avec un gaz HFO R-1234ze dont l'indice de pollution GWP¹ est inférieur à 1.

¹GWP : Global Warming Potential ou Potentiel de réchauffement global

²WLTP : Worldwide Harmonised Light Vehicle Test Procedure



Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, Astera exploite un parc de véhicules utilitaires très récent et bien entretenu. En fonction des gabarits d'utilitaires, les versions utilisées sont majoritairement les plus

économiques en carburant donc les moins émettrices de CO2. Depuis le 01/01/2020, le taux d'émission de CO2 des véhicules est calculé selon le nouveau protocole WLTP² qui remplace le système NEDC qui existait depuis 1973. Cette nouvelle norme a pour but de réaliser des mesures plus réalistes, notamment en matière de rejets NOx. Ainsi, l'augmentation du taux moyen d'émission de CO2 des véhicules de livraison est liée à l'application de cette nouvelle norme. En effet, pour un même véhicule, le taux d'émission de CO2 constructeur peut passer de 177 g/km selon la norme NEDC à 250g/km selon la norme WLTP.

Afin de limiter ses émissions de CO2, le groupe a également mené plusieurs études sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. Si en France, le projet est encore au stade de la réflexion, la Belgique a depuis longtemps procédé à ce type d'installation et l'Allemagne a passé le cap en mettant en service sa première installation sur l'agence de Fürth en septembre 2020. L'électricité renouvelable ainsi produite est principalement auto-consommée.

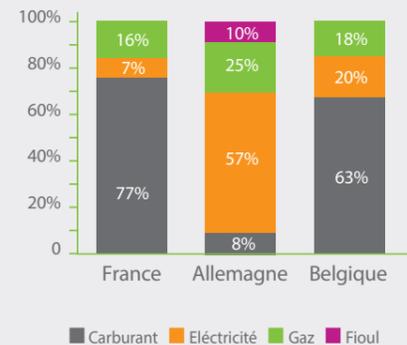
Par ailleurs, la signature d'un nouveau contrat gaz entre Sanacorp et Entega en 2020 souligne l'intérêt du groupe Astera en matière d'émission de gaz à effet de serre. La société Entega fournit un gaz, qui apporte une neutralité climatique. Entega compense toutes les émissions de CO2 générées par l'extraction, le transport et la combustion du gaz par le reboisement et des projets de protection des forêts. Depuis le 01/01/2020, toutes les émissions de CO2 liées à la consommation de gaz de Sanacorp ont été compensées à 100% par un projet de reforestation dans une forêt péruvienne Madre de Dios.



Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à la consommation d'énergie du groupe Astera s'évaluent-elles à 33,4 g de CO2 par unité vendue (E4). Le contrat de gaz signé par Sanacorp permet de compenser 2 602 tonnes de CO2 soit 12% des émissions totales du groupe.

ASTERA FACE À SES RISQUES

Répartition (en%) des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'énergie consommée en 2021



Quantité de Gaz à Effet de Serre émise par unité vendue (E4)

	2019	2020	2021	
France	25,0	24,7	24,9	g CO2e/unité vendue
Allemagne	40,5	41,5	46,1	g CO2/unité vendue
Belgique	53,4	56,8	53,2	g CO2e/unité vendue
Astera	31,8	32,0	33,4	g CO2e/unité vendue

Dedicated, Naturally.

Peru: Avoided Deforestation

Sustainable Forestry in the Amazon basin in Madre de Dios Province

Background

The Amazon basin stretches over 8 million square kilometers. Inaccessibility provides effective protection for invaluable habitats for animals and plants. Madre de Dios province in the East of Peru is a prime example of this remoteness. Scientists estimate that 10% of the animal species in the area are still unknown.

Since August 2011, the Inter-oceanic Highway cuts through the region. It is more than 2,600 kilometers long and connects the Brazilian part of the Amazon to the Pacific coast. Experience in past decades shows that with improved accessibility, deforestation for agriculture and illegal logging will follow suit. The concessions stretch over 100,000 hectares covered by dense rainforest. Effective surveillance of this area to prevent illegal dwelling and destructive forest use is only possible with the support of carbon certificate revenues.

Location:
Madre de Dios, Peru

Project type:
REDD+

Total emissions reduction:
» 660,000t CO₂ e p.a. «

Project standard:
Verified Carbon Standard & CCBS

Project start date:
January 2009

Sustainable Development

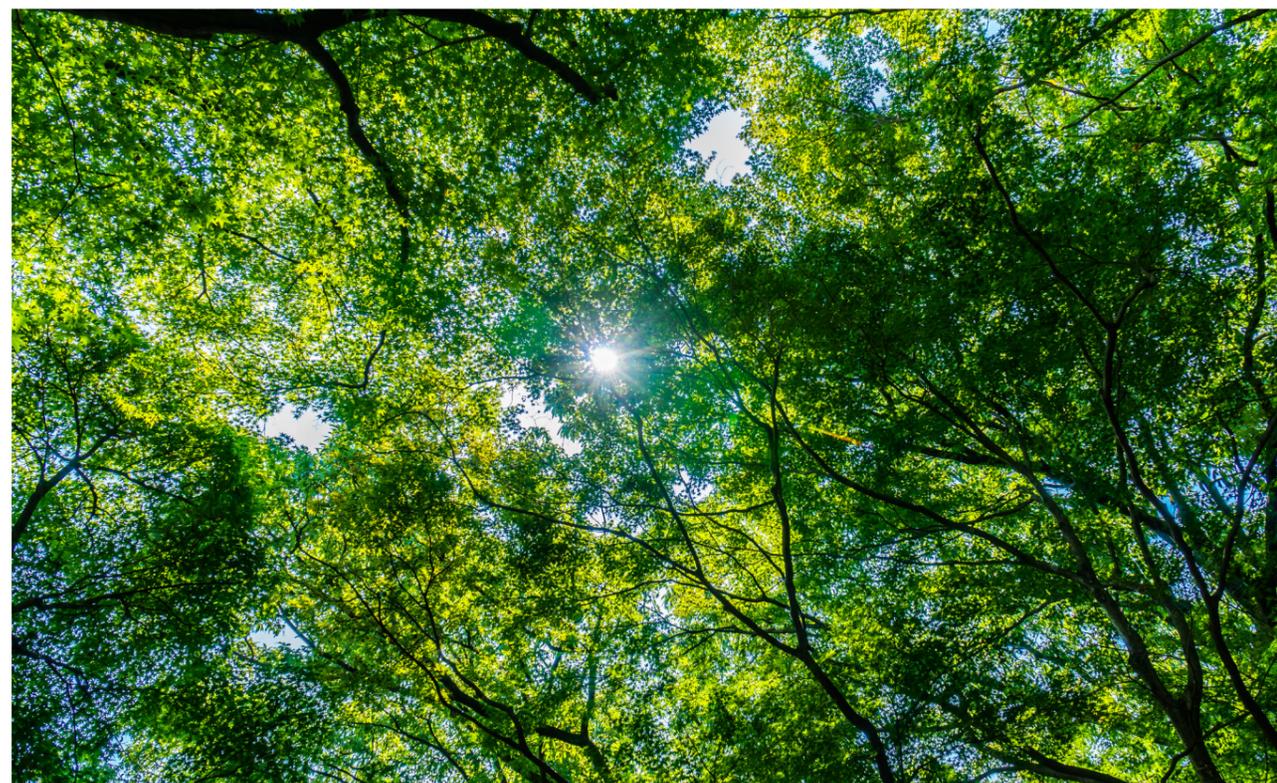
By supporting this project you'll contribute to the following Sustainable Development Goals:

The Project

The REDD Project is located in the Vilcabamba Amamburí Conservation Corridor in the Peruvian Amazon. The corridor is a biodiversity hotspot. The project aims to improve livelihood of local communities, reduce unplanned deforestation and conserve biodiversity. The project seeks to achieve its objectives by supporting productive activities that benefit local communities. Activities include sustainable forest management in Forest Stewardship Council-certified timber concessions.

Evidencing its exceptional benefits, the Madre de Dios project has been awarded gold level certification under the highly regarded Climate, Community and Biodiversity (CCB) Standard.

Source : www.firstclimate.com



ASTERA FACE À SES RISQUES



ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

R4 - Risque Qualité. Bien que le contexte économique ne soit pas favorable au secteur de la répartition pharmaceutique, Astera se doit de fournir la même qualité de service, dans le respect des bonnes pratiques de la distribution, tout au long de sa chaîne de valeur.

Comme tous les grossistes-répartiteurs, Astera se doit de respecter le Code de la Santé Publique et les Bonnes Pratiques de Distribution (BPD). Depuis plus de 100 ans, la qualité de service est une priorité pour le groupe coopératif. Astera déploie des procédures visant à maintenir et améliorer la qualité dans tous les domaines du métier de la répartition pharmaceutique. C'est pourquoi chaque pays suit avec attention le taux d'erreur de picking (préparation de commande) afin d'engager des mesures correctives pour les limiter. Depuis l'an dernier, cet indicateur est devenu un indicateur clé retenu par le comité de pilotage pour suivre ce risque. En 2020, la Belgique exprimait son taux d'erreur en lignes vendues alors qu'en 2021, les 3 pays l'exprime en unités vendues ce qui facilitera les comparaisons pour les années à venir.

Taux d'erreur de picking (Q1)

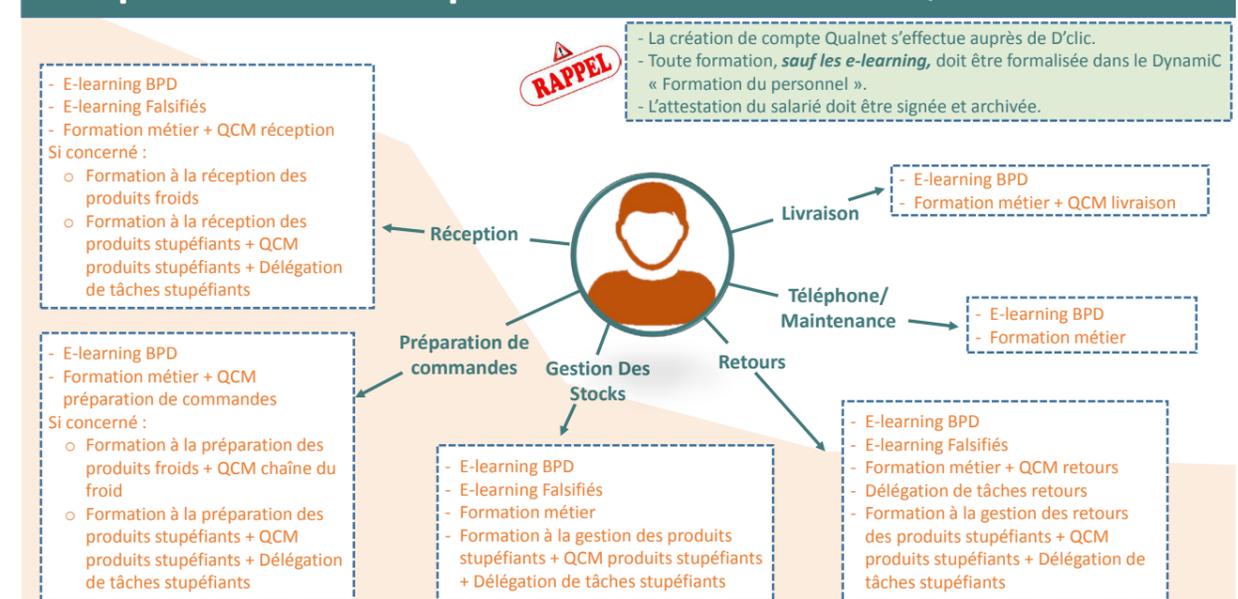
	France	Allemagne	Belgique
2020	0,5‰ unités vendues	0,9‰ unités vendues	1,3‰ lignes vendues
2021	0,5‰ unités vendues	0,9‰ unités vendues	1,3‰ unités vendues

La qualité au cœur de nos agences

Depuis de nombreuses années le service Qualité met à disposition des agences des solutions de formation pour le personnel. Afin de guider les agences dans le parcours de formation Qualité de chaque collaborateur, un document a été créé pour recenser les formations, les QCM ou encore les délégations pharmaceutiques obligatoires pour chaque métier. Cela a permis une amélioration de l'accessibilité aux différents outils et un enrichissement des solutions

proposées. En 2020, la présentation de ce nouveau document avait été l'occasion de réaliser une mise à niveau pour le personnel déjà en place et de fournir une trame pour guider les agences lorsqu'elles accueillent un nouveau collaborateur.

Chaque métier a son parcours de formation Qualité



Métiers	Réception	Préparation	GDS	Retours	Téléphone	Livraison
Procédures liées *Si concerné	P015, P022, P024, P025*	P017, P024, P025*	P007, P020, P022, P024, P025	P019, P020, P022, P023, P025	P011, P016	P018, P024, P031
Documents utilisateur liés *Si concerné	DU052, DU054, DU083, DU084, F001, F110, F126, F127, DU020*	DU024, DU025, DU026, DU029, DU051, DU035*, DU038*, DU044*	F126, F127, F128	F127, F128		DOC021, DU031, DU032, DU041, DU047, DU060

ASTERA FACE À SES RISQUES

Pour compléter sa démarche, le service Qualité a mis en place un système d'auto-audits croisés sur les 3 premiers S de la méthode 5S (débarrasser - ranger - nettoyer). Cet audit croisé permet aux différents services (magasin, service retour, réception, livraison, stockage, service des téléphonistes, export, dépositaire) de s'auditer entre eux et ainsi d'être mieux sensibilisés à la sécurisation et à l'organisation des postes de travail. Ces audits croisés ont pour but de pérenniser les efforts réalisés sur la thématique 5S et d'évaluer la progression des agences. Cet exercice permet d'impliquer les salariés et de faire comprendre les problématiques des autres services afin de trouver des solutions conjointes et de créer une meilleure cohésion au sein des agences.



209 audits croisés sur une vingtaine d'agences depuis 2018

En 2021, le service Qualité s'est doté d'un nouveau logiciel de e-learning et a créé une nouvelle formation en ligne pour les BPD. Cette formation doit être suivie par tous les nouveaux entrants y compris les CDD et les intérimaires ainsi que les prestataires de livraisons. La mise en ligne fin juin 2021 de ce nouveau e-learning a également été l'occasion de lancer une campagne de rappel pour tous les collaborateurs formés depuis plus de 3 ans. Le e-learning se termine par un QCM d'évaluation qui permet de valider le niveau de connaissance acquis. En cas de mauvais résultat au test, le manager du collaborateur prend le relais pour réexpliquer ce qui n'a pas été compris. Cette formation indispensable participe donc au maintien du niveau de la qualité de service attendu par nos clients.



1418 personnes ont suivi le e-learning BPD en 2021



ASTERA FACE À SES RISQUES



INDÉPENDANCE

R5 - Risque de limitation de l'offre de services. Face aux mutations dans la profession du métier de pharmacien, Astera doit être en mesure de proposer une offre plus large que le simple approvisionnement en médicaments pour permettre aux pharmaciens sociétaires de conserver leur indépendance.

Engagé pour la santé publique depuis 100 ans, le Groupe coopératif accompagne ses sociétaires avec conviction.



Faciliter Mon Quotidien

Chaque jour avec Astera, nos sociétaires gèrent en toute confiance l'approvisionnement et les achats de leur officine grâce à des services adaptés qui anticipent leurs besoins et les accompagnent au quotidien.



Digitaliser Mon Officine

Chaque jour avec Astera, nos sociétaires développent la présence en ligne de leur officine. Des solutions digitales les accompagnent au quotidien pour optimiser leur gestion et leurs conseils.

Avec ASTERA, nos sociétaires optimisent chaque jour leur organisation.

Parce que l'esprit d'entreprendre est dans son ADN, le Groupe coopératif ASTERA soutient ses sociétaires dans leur développement.



Réussir Mes Projets

Toujours avec Astera, le pharmacien concrétise son installation en toute confiance. Des outils marketing et financiers l'aident à construire son projet durablement.



Développer Mes Performances

Toujours avec Astera, le pharmacien anticipe de nouveaux besoins et développe l'offre de son officine. Des solutions d'accompagnement personnalisées l'encouragent à faire évoluer son activité durablement.

Avec ASTERA, nos sociétaires révèlent ensemble leur esprit d'entreprendre toujours.

ASTERA FACE À SES RISQUES



PROXIMITÉ

R6 - Risque de dégradation du climat social interne. Dans un monde où les revendications sociales ont une place importante, Astera privilégie le dialogue avec les partenaires sociaux pour assurer un climat social de qualité au sein de ses agences.

Le dialogue social a toujours fait partie de la culture Astera. Pour la coopérative, ce dialogue permanent avec les partenaires sociaux est essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise. A ce titre, le groupe échange constamment avec les partenaires sociaux en toute bienveillance et dans un esprit constructif.

En France, en plus des réunions du Comité Central d'Entreprise, des réunions de travail ont lieu durant l'année avec les instances afin d'échanger sur les thématiques sociales et permettent d'aboutir à des avancées sociales et à la signature d'accords. Au cours de l'exercice 2021, outre les accords récurrents sur les salaires, l'intéressement ou les médailles du travail, plusieurs nouveaux accords ont été signés ; en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou des travailleurs handicapés ainsi qu'un accord sur le télétravail par exemple.

Sociétés	Réunion	Fréquence
CERP ROUEN	Comité de groupe Européen	1 fois/an
CERP SAS		
SANACORP		
CERP ROUEN	Comité de groupe France	1 fois/an
CERP ROUEN	Comité central d'entreprise	2 fois/an Sauf CCE extraordinaire
CERP ROUEN sur 33 sites	Comité social et économique	10 fois/an
CERP ROUEN	Réunions restreintes dont les négociations obligatoires	9 fois/an
CERP ROUEN	NAO	1 fois/an

En Allemagne, il existe des comités régionaux qui réunissent les représentants élus de la coopérative pour leur région respective. Ces comités se réunissent plusieurs fois par an afin de préparer les assemblées générales et être force de proposition. Ils sont un véritable lien entre la direction générale et les activités locales.

Depuis le début de la crise sanitaire, Astera a su adapter son mode de fonctionnement pour maintenir le dialogue en privilégiant les réunions sous forme de visio-conférence. La société CERP Rouen a équipé en matériel informatique les IRP qui en avaient besoin ce qui a permis de réaliser toutes les réunions obligatoires dans de bonnes conditions.

En parallèle, au moment des pics de la crise sanitaire, un contact régulier a été établi avec les instances du personnel permettant d'échanger sur les adaptations de l'organisation et sur les difficultés rencontrées.

Le développement de l'intranet My Astera et son animation contribuent à garder un bon climat social car il permet d'informer uniformément l'ensemble du personnel, ce qui est un atout pendant les périodes où les managers ne peuvent pas voir leurs équipes régulièrement. De même, pour les IRP, l'accès à la BDES et aux

informations qui les concernent favorise les bonnes relations sociales. Notre intranet renforce ainsi le caractère transparent des relations qu'Astera entretient avec ses partenaires sociaux.



ASTERA FACE À SES RISQUES



PROXIMITÉ

R7 - Impact de notre activité sur les populations riveraines. Maintenir la qualité de service attendue par les patients en approvisionnant dans des conditions optimales les officines.

Avec la crise du Covid, les grossistes-répartiteurs ont pris une nouvelle dimension. Du rôle de premier fournisseur des pharmacies au quotidien, ils ont ajouté, dans un contexte exceptionnel, le statut de « distributeur du temps de crise ».

Après avoir su s'organiser en 2020 pour distribuer dans l'urgence les produits de santé essentiels à la gestion de la crise sanitaire, Astera a su relever un nouveau défi en 2021 avec la distribution des vaccins pour le compte de l'Etat. Les gouvernements français comme allemand ont pu une nouvelle fois compter sur le professionnalisme et le sens de l'innovation des grossistes-répartiteurs pour acheminer les vaccins en toute sécurité.

La crise a permis de révéler au grand public l'importance des grossistes-répartiteurs dans la chaîne de distribution des médicaments et produits de santé. Grâce à la qualité de son réseau de proximité, Astera a prouvé sa capacité d'adaptation et sa réactivité pour continuer de fournir un service de qualité pour son activité courante tout en prenant en charge les demandes gouvernementales. Pour le plus grand bénéfice des patients !



En 2021, CERP Rouen Formation a proposé aux sociétaires des formations sur tous les sujets essentiels : réalisation des tests antigéniques, vaccination... afin d'accompagner les équipes officinales dans cette période exceptionnelle et répondre aux attentes de leurs clients et des pouvoirs publics. Les formations ont été proposées de manière extrêmement réactives ; elles ont été mises à jour à chaque évolution réglementaire, souvent sans refacturation. Les modalités de formation ont été adaptées pour apporter le plus de souplesse possible (présentiel ou à distance) face aux contraintes organisationnelles des officines. Plusieurs formations très courtes (1h) ont ainsi intégré le catalogue de CERP Rouen Formation sur les sujets incontournables, à des tarifs bas. C'est ainsi que 300 clients ont suivi la formation sur la vaccination contre la COVID 19 en début d'année 2021 (3h en classes virtuelles) et 250 celle sur les tests antigéniques (e-learning 1h).



Grâce à son propre réseau d'enseignes SANTALIS (France et Belgique), Mea@-meine APOTHEKE (Allemagne), Astera affiche clairement sa détermination pour créer de véritables espaces de santé aux multiples missions : entretien du capital santé, promotion des solutions naturelles et maintien de prix justes. En 2021, le réseau Les Pharmaciens Associés inscrit une nouvelle étape dans son développement en commercialisant sa propre marque de produits cosmétiques « Santalis mes essentiels Bio », gamme de produits bio et naturels fabriqués en France.



Mon allié santé pour
VIVRE BIEN, VIVRE MIEUX.



Isipharm, éditeur de logiciel officinal a pour mission première d'accompagner les pharmaciens dans leur gestion officinale mais la société agit aussi pour le bien-être des patients. Très présents auprès des pharmaciens pendant la crise, LEO a su s'adapter rapidement pour donner à ces clients les outils de gestion pour leurs nouvelles missions (vaccination anti Covid, test antigéniques...). Isipharm a également lancé son application **Ma Santé et Moi**, outil digital pour fidéliser les patients des pharmacies. Cette application permet notamment aux patients d'envoyer leurs ordonnances par scan ou de prendre des rendez-vous pour des missions de santé. Par sa synchronisation à 100% avec LEO, l'application fait gagner du temps aux pharmaciens dans la préparation des ordonnances ce qui permet de libérer du temps au comptoir pour les activités de conseil.



En Allemagne, Sanacorp poursuit le même objectif d'amélioration des services auprès des patients ; c'est pourquoi, ils ont développé une application pour toutes leurs pharmacies du réseau Mea Mein Apotheke.

meineapotheke.de App - Lokal und schnell zu meinen Medikamenten

Jetzt kostenlos herunterladen



En France, l'enquête de satisfaction réalisée en ligne sur la base du volontariat a permis de collecter les avis de 848 clients entre le 1er décembre 2020 et le 31 janvier 2021.

En Allemagne, l'enquête de satisfaction réalisée sur la base du volontariat a permis de collecter les avis de 1.008 clients entre le 17 septembre 2021 et le 16 octobre 2021. Cette enquête a pour objectif de noter de manière indépendante chaque service du processus de distribution (service téléphone pour la prise de commande,

service téléphone pour la communication avec les clients, service préparation de commande, service commercial...). De manière générale, 97.2% des clients sont globalement satisfaits de l'amabilité des équipes Sanacorp dans le service commercial et les services de téléphonie. De même, 92.9 % des répondants sont globalement satisfaits des réponses apportées à leur demande.

<p>97% des répondants sont globalement satisfaits de CERP Rouen</p>	<p>61% des répondants qualifient le groupe Astera comme fiable</p>	<p>95.9% des répondants sont globalement satisfaits de Sanacorp</p>
<p>64% des répondants qualifient le groupe Astera comme respectant leur indépendance</p>	<p>63% des répondants qualifient le groupe Astera comme éthique</p>	<p>68.5% des répondants N°1 trouvent que Sanacorp fait globalement mieux que ses concurrents</p>



PROXIMITÉ

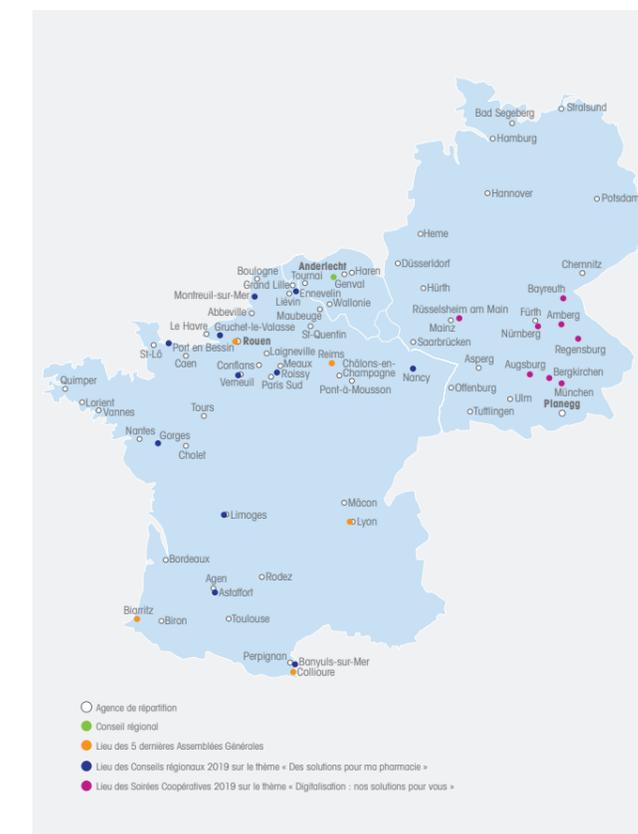
R8 - Un maillage territorial menacé. Dans le contexte économique actuel, Astera s'efforce de maintenir ses agences de répartition au plus proche de ses clients et d'assurer des échanges réguliers avec ses sociétaires.

Astera peut assurer un service de proximité grâce à la répartition de ses agences sur l'ensemble du territoire. Pour rester proche de ses clients-sociétaires, Astera organise régulièrement des réunions régionales avec ses sociétaires mais aussi des clients, des administrateurs et des directeurs d'agence pour faire remonter leurs avis à la direction générale. Selon le pays, ces rencontres prennent différentes formes et abordent différents sujets. En France (comme en Belgique, il est courant d'organiser des réunions à thème (thème 2019 : Des solutions pour ma pharmacie). Sanacorp, en Allemagne, organise également différentes rencontres. Les soirées coopératives (Genossenschaftsabend) sont l'occasion de présenter l'actualité de la société et du secteur d'activité. En dehors des périodes de crise sanitaire, Sanacorp propose également des visites de ses sites. Absentes en 2020, ces rencontres sont restées limitées en 2021. Cependant, Sanacorp a organisé 49 rencontres (dont 50% en virtuel) dédiées aux adhérents de son réseau Mea mein Apotheke sur des thèmes comme la visibilité en ligne ou la gestion des prix. Pour Astera, ces rencontres restent des moments de partage essentiels pour bien comprendre les attentes de ses sociétaires. Se réinventer et trouver des vecteurs d'échanges attractifs font donc partie des défis que le groupe doit relever pour les années à venir.

Dans une autre mesure, Astera sait que les jeunes pharmaciens s'intéressent aux pharmacies avec un chiffre d'affaires élevé et en développement. Aussi, la société a-t-elle décidé de mettre en place des solutions de financement pour aider les jeunes pharmaciens à s'installer. Ainsi, à fin 2021, après étude des dossiers, Astera accompagne près de 70 pharmaciens pour lesquels elle s'est porté caution.

La carte met en évidence la couverture géographique des agences de direction au cours d'une année standard comme 2019. Ce maillage territorial permet d'apporter une solution coopérative, porteuse de valeur sur une grande partie des territoires. Du fait de l'implantation des agences de répartition pharmaceutique sur l'ensemble du territoire, Astera permet le développement d'emplois directs et indirects au niveau local.

Localisation des agences, ainsi que les Assemblées Générales et Conseils Régionaux



Assemblée Générale d'Astera en juin 2021 en visio-conférence.



PARTAGE

R9 - Manque de visibilité des professions de grossistes-répartiteurs. Faire connaître nos métiers dans toute leur diversité.

Pour faire connaître les différents services proposés par Astera aux pharmaciens, le Groupe a besoin de canaux de communication efficaces.

Insertion presse

Astera a déployé un plan média sur le deuxième semestre 2021 dans la presse pharmaceutique avec le slogan « Entrez dans la galaxie Astera ».



FSPF, le 9 et 10 octobre 2021



Les 14èmes rencontres de l'officine, le 27, 28, 29 mars 2021



Plaquette offre groupe Astera



Article ou interview dans le Journal de l'ANEFP



Kit de rentrée pour les étudiants



Site web et réseaux sociaux



Le nombre d'abonnés au 31/12/2021 sur les Réseaux Sociaux :

	LinkedIn	Facebook	Instagram	Twitter
Astera	3 292	412	60	84
CERP Rouen	6 125			

Canaux de communication



Astera Matin

Transmettre des informations utiles, actualités ou conseils aux clients-sociétaires (4 fois par semaine).



Astera Mag

Interview avec des professionnels à destination des sociétaires (diffusion en continue sur le site www.astera.coop).



Campus Astera

Diffuser aux étudiants en pharmacie des fiches pédagogiques sur différentes thématiques.



Panorama

Mettre en avant les événements et faits marquants de l'année.

Le groupe Astera déploie de nouveaux formats de communication afin de toujours capter l'attention de sa cible

Astera Vision



Une application permettant aux commerciaux d'Astera de connaître et présenter l'ensemble des services de la coopérative aux pharmaciens.

Paroles de professionnels auprès des étudiants

Interventions des collaborateurs Astera dans les facultés.



Un compte Instagram actif

Instagram est LE réseau social de prédilection utilisé par les corporations d'étudiants en pharmacie. Campus Astera est un compte 100% dédié aux étudiants en pharmacie : actualités, fiches conseil en partenariat avec Revue Pharma, quiz pathologies etc.



En visioconférence : Émission spéciale pharmaciens 2



« Cession et regroupement d'officines : Cas pratique acquisition, cession et regroupement d'officines »

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe.
(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale de la société Astera,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français ; Accréditation Cofrac validation/vérification n° 3-1861, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ;

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées (ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration (ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;

- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;

- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :
- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;

- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, (et) à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225 105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir la CERP Rouen et la SANACORP et couvrent entre 90% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration

par rapport à notre connaissance de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre février 2022 et mai 2022 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 13 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 06/05/2022

Le Commissaire aux comptes désigné Organisme tiers indépendant

RSM Paris

Martine, Leconte

Directrice département RSE
Associée

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Introduction Modèle d'Affaires Méthodologie	-	- Le groupe coopératif Astera, par son modèle de développement durable, revendique fièrement son statut d'acteur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire. - Astera s'engage au quotidien pour le respect de toutes ses obligations réglementaires. - Cette crise Covid et la capacité d'adaptation que nous avons démontrée nous rappellent à quel point notre activité impacte le fonctionnement de notre société - La vocation d'Astera est de proposer une alternative coopérative aux pharmaciens partout où cela s'avère nécessaire
Risque 1 : Risque d'inadéquation des compétences face à l'évolution constante des besoins des pharmaciens	Indicateurs : S1 : Effectif total S2 : Répartition effectif par sexe S3 : Répartition effectif par tranche d'âge S4 : Répartition effectif par type de contrat (CDI, CDD) S7 : Nombre d'heures de formation S8 : Répartition par sexe des Cadres dirigeants S9 : Répartition par sexe du conseil d'administration ICP : S6 : Dépenses HT consacrées à la formation	- L'étude menée en 2021 sur CERP Rouen a permis de démontrer qu'il n'y avait pas de déséquilibre probant entre les hommes et les femmes au sein de l'entreprise - Sanacorp a développé en 2021, un portail e-learning pour garantir une meilleure accessibilité à la formation pour ses collaborateurs - CERP Rouen mène régulièrement des négociations avec la mutuelle dans le but d'améliorer les garanties offertes aux salariés
Risque 2 : Risque lié à la sécurité et à la santé des salariés dans l'exercice de leur fonction	ICP : S10 : Nb d'accidents du travail sur l'effectif total de fin d'année	- Le travail s'est poursuivi en 2020 et 2021 sur les agences à forte sinistralité. Une personne ressource a été formée dans chaque agence concernée afin de conduire le projet TMS Pros
Risque 3 : Impacts de notre activité sur les changements climatiques.	Indicateurs : E1 : Nombre d'utilitaires de livraison en circulation au 31/12/N par catégorie E3 : Somme des quantités d'énergie consommée par unité vendue E5 : Moyenne des Taux constructeur d'émission de CO2 pour les véhicules utilitaires de livraison en circulation ICP : E2 : Quantité de cartons revalorisés pour l'année N (g/unité vendue) E4 : Quantité de Gaz à Effet de Serre émise par unité vendue	- Les agences de Conflans-Ste-Honorine, St Lô, St Martin-sur-le-Pré et Mâcon ont ainsi pu bénéficier de l'installation de Roof Top. (...) Ces équipements de marque ETT répondent à la directive 2008/98/CE - L'agence de St-Etienne-du-Rouvray, quant à elle, a été équipée d'un groupe de production d'eau glacée pour le rafraîchissement du magasin de stockage. Cet équipement fonctionne avec un gaz HFO R-1234ze dont l'indice de pollution GWP est inférieur à 1
Risque 4 : Risque Qualité.	ICP : Q1 : Pourcentage d'erreurs de préparation de commande	- En cas de mauvais résultat au test, le manager du collaborateur prend le relais pour réexpliquer ce qui n'a pas été compris
Risque 5 : Risque de limitation de l'offre de services.	En réflexion pour une publication à horizon 2024	- Chaque jour avec Astera, nos sociétaires développent la présence en ligne de leur officine. Des solutions digitales les accompagnent au quotidien pour optimiser leur gestion et leurs conseils
Risque 6 : Risque de dégradation du climat social interne.	En réflexion pour une publication à horizon 2022	- En Allemagne des comités régionaux se réunissent plusieurs fois par an afin de préparer les assemblées générales. Ils sont un véritable lien entre la direction générale et les activités locales

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Risque 7 : Impact de notre activité sur les populations riveraines.	En réflexion pour une publication à horizon 2022	- Des formations ont été proposées de manière extrêmement réactive ; elles ont été mises à jour à chaque évolution réglementaire
Risque 8 : Un maillage territorial menacé.	En réflexion pour une publication à horizon 2022	- Astera organise régulièrement des réunions régionales avec ses sociétaires mais aussi des clients, des administrateurs et des directeurs d'agence pour faire remonter leurs avis à la direction générale
Risque 9 : Manque de visibilité des professions de grossistes-répartiteurs.	En réflexion pour une publication à horizon 2024	- Un compte Instagram actif. C'est le réseau social de prédilection utilisé par les corporations d'étudiants en pharmacie
Risque 10 : Risque d'isolement.	En réflexion pour une publication à horizon 2024	- Les dirigeants d'Astera s'investissent dans les réseaux pour mieux défendre les intérêts de la coopérative. FCA : « Des collaborateurs sont membres de différents groupes de travail dont la commission RSE »

DÉTAILS DES ACTIVITÉS PAR SOCIÉTÉ

Société	Métier	Activité	Inclus dans le périmètre DPEF
CERP ROUEN France	Répartition pharmaceutique	CERP Rouen se définit comme un grossiste-répartiteur de proximité. Ses 32 agences sont le garant d'une liberté de prescription et de délivrance. Un choix qui permet au pharmacien d'officine de conserver un rôle incontournable dans la distribution du médicament.	Oui
SANACORP Allemagne	Répartition pharmaceutique	Société de pharmaciens qui s'engage pour la promotion économique et le suivi des sociétaires et clients. Ses 17 agences réparties sur le territoire allemand offrent toute une gamme de services au profit du pharmacien ; de la prestation grossiste performante jusqu'à l'offre variée de services et de prestations du réseau de pharmaciens.	Oui
CERP SA Belgique	Répartition pharmaceutique	CERP SA se présente comme un acteur de la répartition pharmaceutique en Belgique. Avec ses 4 agences, CERP SA livre les médicaments dans de nombreuses pharmacies du territoire et propose des services variés comme des prestations de services de soins à domicile.	Oui
ISIPHARM	Solutions à l'officine	Expert en gestion d'officine depuis plus de 35 ans, Isipharm accompagne au quotidien le pharmacien dans son exercice et améliore la rentabilité de son officine en mettant à sa disposition des solutions informatiques, des services et des matériels performants et innovants.	Non, mention faite au niveau des valeurs Indépendance et Proximité
EUROLEASE	Solutions à l'officine	EUROLEASE est spécialisée dans la location longue durée de tout équipement professionnel destiné aux pharmacies : mobilier, agencement, robot, informatique, étiquettes électroniques, croix et enseigne.	Non, mention faite au niveau de la valeur Indépendance
LES PHARMACIENS ASSOCIES (LPA)	Solutions à l'officine	Le réseau Les Pharmaciens Associés a développé un programme d'accompagnement complet et personnalisé destiné à accroître la performance globale de l'officine et à valoriser le rôle d'acteur de santé du pharmacien. Ce réseau s'appuie sur les valeurs fondamentales du commerce associé : respect de l'indépendance du pharmacien, partage et éthique.	Non, mention faite au niveau des valeurs Indépendance et Proximité
LE RESEAU SANTALIS (Belgique)	Solutions à l'officine	Santalís est un réseau de pharmaciens indépendants dont l'objectif est de valoriser leur rôle d'acteur de santé et d'améliorer les performances économiques de la pharmacie. Les pharmaciens Santalis bénéficient d'un programme exclusif et novateur d'accompagnement réalisé par des spécialistes du point de vente, ainsi que d'une plateforme d'achat spécialement dédiée à leur intention. Santalis propose plusieurs programmes d'accompagnement comprenant un concept store, des outils marketing et de communication.	Non, mention faite au niveau des valeurs Indépendance et Proximité
CERP ROUEN FORMATION	Solutions à l'officine	CERP Rouen Formation, accompagne le pharmacien et son équipe dans le développement de leurs compétences. Une offre complète répartie sur 3 domaines (pathologies, communication, management) est proposée à travers 4 modes de formation. Reconnu en tant qu'organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les pharmaciens et pour les préparateurs, CERP Rouen Formation est engagé dans la qualité et certifié « Veriselect formation Professionnelle. »	Non, mention faite au niveau des valeurs Indépendance et Proximité

DÉTAILS DES ACTIVITÉS PAR SOCIÉTÉ

Société	Métier	Activité	Inclus dans le périmètre DPEF
EURODEP	Solutions à l'industrie	Acteur de référence sur le marché des dépositaires pharmaceutiques avec près de 170 laboratoires partenaires, Eurodep propose aux laboratoires une prestation globale : réception des produits, stockage, intégration et préparation des commandes, livraison en France et dans le monde entier, facturation, recouvrement et gestion du service clients. Eurodep est capable de répondre à toutes les problématiques de distribution des laboratoires, en leur offrant des prestations sur mesure et un accompagnement personnalisé.	Non, mention faite au niveau de la valeur Indépendance
EURODEP PHARMA	Solutions à l'industrie	Eurodep Pharma, avec ses trois statuts pharmaceutiques (exploitant, fabricant et importateur), propose aux laboratoires français et étrangers de les accompagner dans leurs démarches technico-réglementaires, de prendre en charge l'hébergement de leurs spécialités et de répondre à bon nombre de leurs problématiques grâce à une offre multiservice à forte valeur ajoutée.	Non
PREMIERE LIGNE	Solutions à l'industrie	Première Ligne contribue à développer les résultats de ses laboratoires partenaires en assurant des actions téléphoniques de vente et de formation auprès des professionnels de santé.	Non
CENTRALE DES PHARMACIENS	Solutions à l'industrie	Partenaire de l'officine, la Centrale des Pharmaciens est également le partenaire de l'industrie pharmaceutique en aidant les laboratoires dans leur stratégie de développement et en leur proposant une offre de services en adéquation avec leurs besoins. L'entreprise est à l'écoute des laboratoires pour trouver les solutions les mieux adaptées à leurs problématiques et notamment pour les aider dans la mise en avant de leurs produits, relayer et appuyer leurs plans médias, augmenter leur distribution numérique, développer leurs ventes ou bien encore les accompagner lors du lancement d'un nouveau produit.	Non, mention faite au niveau de la valeur Indépendance
OXYPHARM	Soins à la personne	Spécialisée dans l'activité de maintien à domicile, Oxypharm propose une offre originale et adaptée aux besoins d'aujourd'hui, basée sur la synergie des actions médicotéchniques d'un prestataire et des compétences professionnelles et humaines du pharmacien choisi par le patient.	Non, mention faite au niveau de la valeur Indépendance
LABORATOIRES MEDILIS	Soins à la personne	Spécialisé dans le domaine de l'incontinence, les Laboratoires Medilis possèdent une réelle expertise. Ils proposent des gammes complètes en protection contre l'incontinence et en soins corporels à la fois pour le bien-être des patients, mais également pour le personnel médical dans les structures médico-social (EHPAD, maison d'accueil spécialisée...). Depuis juillet 2020, le savoir-faire et la qualité de service reconnus pour cette société viennent compléter l'offre d'Oxypharm dans ce domaine.	Non, mention faite au niveau de la valeur Indépendance

Indicateurs environnementaux

Pollution

E1 : Nombre d'utilitaires de livraison en circulation au 31/12/2021 par catégorie « Euro »

Cet indicateur est extrait des bases de données des services Flotte de chaque pays à partir des dates de 1^{ère} mise en circulation et par exclusion des véhicules sortis avant le 31/12/2021 inclus.

Economie circulaire

E2 : Quantité de cartons revalorisés pour l'année 2021 exprimée en grammes par unité vendue

Il s'agit des déchets de carton rachetés par les collecteurs et qui feront donc l'objet d'une revente et non d'une destruction. Les tonnages retenus correspondent aux déchets enlevés sur la période de l'exercice 2021.

E3 : Somme des quantités d'énergie consommée (Electricité, Gaz, Chaleur, Fioul, Gasoil) par unité vendue pour l'exercice exprimée en Wh d'énergie finale

Cet indicateur est constitué des éléments suivants :

- **Electricité/Gaz/Chaleur** : quantité consommée pour l'exercice 2021 en kWh. Cet indicateur comprend la quantité d'énergie produite et autoconsommée ainsi que la consommation relevée sur l'exercice sauf pour quelques agences avec relevé semestriel où la période sur 12 mois glissants peut être à cheval sur fin 2020 et début 2021 (sans impact sur la qualité de l'indicateur).

- **Fioul** : quantité de fioul livrée sur l'exercice 2021 exprimée en litre. Cet indicateur exclut les consommations non significatives de la France. Pour les besoins de conversion en kWh, le pouvoir calorifique utilisé est de 9,86 kWh/l.
- **Gasoil et essence** : Quantité réelle consommée sur l'exercice 2021 exprimée en litre pour tous les véhicules. Cet indicateur est construit à partir de factures de carburant reçues des distributeurs que ce soit en prise au détail ou livraison pour cuve. Cet indicateur ne tient pas compte des factures de détail qui seraient payées directement par les conducteurs et remboursées par note de frais (non significatif). Pour la France, les quantités d'essence sont très peu significatives et ne sont pas prises en compte dans l'indicateur. Pour les besoins de conversion en kWh, le pouvoir calorifique utilisé pour le gasoil est de 9,86 kWh/l et celui utilisé pour l'essence est de 9,24 kWh/l.
- **Nombre d'unités vendues** : cette donnée est fournie par les systèmes d'information en fin d'exercice.

Changement climatique

E4 : Quantité de Gaz à Effet de Serre émise par unité vendue pour l'exercice 2021 exprimée en grammes de CO2 équivalent

Cet indicateur est obtenu par conversion des quantités d'énergie consommées calculées précédemment (Cf. E3). Les facteurs d'émission retenus sont différents selon les énergies et le pays de consommation. Les facteurs d'émissions retenus prennent en compte les émissions induites par la combustion et excluent les émissions amonts. Les données utilisées sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type d'énergie	Catégorie d'émission	Source facteur d'émission	Périmètre	Emissions de gaz à effet de serre
Gaz France	Scope 1 / n° 1	Base Carbone® ADEME V15.1.0	Mix moyen 2015 France continentale	0.169 kg CO2e* / kWh PCS
Gaz Belgique		Agence wallonne de l'air et du climat	Fuel Conversion Factors AwAC 2015, gaz naturel (riche)	0.203 kg CO2e* / kWh PCS
Gaz Allemagne		Umwelt Bundesamt	Erdgas 2016	0.202 g CO2e* / kWh
Fioul Allemagne		Umwelt Bundesamt	Heizöl leicht 2016	0.266 kg CO2e* / kWh
Gasoil France	Scope 1 / n° 2	Base Carbone® ADEME V15.1.0	Gazole routier France continentale	2.51 kg CO2e* / l
Gasoil Belgique		Agence wallonne de l'air et du climat	Fuel Conversion Factors AwAC 2015, Gasoil	2.68 kg CO2e* / l
Gasoil Allemagne		Umwelt Bundesamt	Diesel 2016	0.266 kg CO2e* / kWh
Essence Belgique		Agence wallonne de l'air et du climat	Fuel Conversion Factors AwAC 2015, Essence (motor gasoline)	2.31 kg CO2e* / l
Essence Allemagne		Umwelt Bundesamt	Benzin 2016	0.259 kg CO2e* / kWh
Electricité France		Scope 2 / n° 6	Base Carbone® ADEME V15.1.0	Mix moyen 2018 France continentale
Electricité Belgique	European commission CoM Default Emission Factors, Dataset Version 2017		Belgique 2013	0.199 kg CO2e* / kWh
Electricité Allemagne	Stromkennzeichnung eins energie sachsen GmbH & Co. KG		Gesamtstromlieferung	0.361 kg CO2e* / kWh

Formation

S6 : Dépenses HT en euro consacrées à la formation sur l'exercice 2021

Les données sont fournies de manière cumulée pour la France, l'Allemagne et la Belgique. Les dépenses de formation correspondent aux coûts pédagogiques et frais annexes.

S7 : Nombre d'heures de formations externes (en intra et inter-entreprise) et internes

Les données sont fournies par pays. L'indicateur comprend les heures de formation réalisées au cours de l'année 2021, y compris pour les salariés sortis en cours d'année.

Egalité Hommes/Femmes

S8 : Répartition par sexe des directeurs d'agence et directeurs fonctionnels

Cette répartition est réalisée sur la base de l'effectif S1 en prenant toute la population des cadres dirigeants pour la France, toutes les fonctions de directeurs en Belgique et tous les cadres en Allemagne.

S9 : Répartition par sexe des membres du Conseil d'Administration Astera au 31/12/2021

Santé/Sécurité

S10 : Taux d'accident du travail

Cet indicateur est calculé en prenant le nombre d'accidents de travail avec arrêt déclarés pour l'exercice 2021 pour la France, l'Allemagne et la Belgique rapportés à l'effectif total de fin d'année (S1).

Indicateur Qualité

Q1 : Taux d'erreur de Picking (en %) au 31/12/2021.

Cet indicateur est le rapport entre le nombre d'unités en erreurs de préparation de commande et le nombre d'unités vendues. Le nombre d'unités en erreurs de préparation est obtenu grâce au suivi des retours clients qui sont codés en fonction du motif du retour, ce qui permet une lecture directe dans les systèmes d'information. Les services retour sont indépendants des services de préparation, ce qui permet d'assurer une fiabilité des données. Le nombre d'unités vendues est obtenu en lecture directe dans les systèmes d'information.

E5 : Somme des Moyennes des Taux constructeur d'émission de CO2 de cycle mixte NEDC en gramme de CO2 par km pour les véhicules utilitaires de livraison en circulation au 31/12/2021 et acquis avant le 31/12/2019 et des Taux constructeur d'émission de CO2 de cycle mixte WLTP en gramme de CO2 par km pour les véhicules utilitaires de livraison en circulation au 31/12/2021 et acquis à partir du 01/01/2020.

Les taux constructeurs sont récupérés sur les cartes grises des véhicules. Cette donnée fait partie des informations saisies dans les bases de données des services Flotte. Le changement de norme effectif depuis le 01/01/2020, nous contraint à faire la moyenne des taux selon les deux référentiels en cours. La population de véhicules retenue est celle calculée pour l'indicateur E1.

Indicateurs sociaux

Effectif

S1 : Effectif par tête à date invalides inclus, stagiaires exclus

Tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12/2021 à l'exception des stagiaires. Il n'est pas tenu compte de la situation des salariés ou de leurs types de contrat.

S2 : Répartition par sexe de l'effectif défini en S1

S3 : Répartition par tranche d'âge de l'effectif défini en S1

Les tranches d'âge retenues sont :

- Moins de 25 ans
- De 25 ans à 44 ans
- De 45 ans à 54 ans
- De 55 ans à 64 ans
- De 65 ans et plus.

Type de contrats

S4 : Répartition par type de contrat (CDD/CDI) de l'effectif tel que défini en S1

Il s'agit d'un état des lieux au 31/12/2021, sans prise en compte des évolutions de contrats en cours d'année.

Rémunération

S5 : Comparaison entre le taux horaire brut le plus bas et le barème légal local

Il ne sera pas tenu compte des primes éventuelles versées ni de la rémunération des apprentis et contrats de professionnalisation qui est encadrée par la législation.



1^{ère} coopérative
de pharmaciens en France

100 ans
+ de 100 ans
d'existence



astera



6 800
sociétaires



32 agences
en France



3 600
collaborateurs

ESPRIT D'ENTREPRISE • INDÉPENDANCE • PROXIMITÉ • PARTAGE

www.astera.coop
contact@astera.coop



Cerp Rouen



Oxypharm



les pharmaciens
associés



Isipharm



Centrale
des Pharmaciens



Eurolease

